



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

N°2020-418

portant renouvellement des membres du conseil scientifique du parc national du Mercantour

**Le Préfet des Alpes -Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R. 331-32 ;

Vu le décret n°2009-486 du 29 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national du Mercantour ;

Vu le décret n°2018-754 du 29 août 2018, approuvant la Charte modifiée du Parc national du Mercantour ;

Vu le décret du Président de la République en date 24 avril 2019 portant nomination de M. Bernard Gonzalez, en qualité de préfet des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté du 6 août 2012 portant prorogation du mandat des membres du comité scientifique du Parc national du Mercantour, et modifiant l'appellation de ce dernier ;

Vu la lettre du directeur du Parc national du Mercantour en date du 9 juin 2020 sollicitant le renouvellement du conseil scientifique du Parc national du Mercantour ;

Considérant les candidatures manifestées et leur évaluation par le Parc national ;

Sur proposition du Sous-Préfet Nice-Montagne,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont désignés membres du Conseil Scientifique du Parc national du Mercantour pour une durée de six ans renouvelable :

1° en qualité de membres :

M. Jean-Marc BAUDOIN

M. Damien BAZIN

Mme Ariane BERNARD-LAURENT

Mme Francine BOILLOT-GRENON

M. Philippe CASTAGNONE

M. Henry DE LUMLEY

Mme Nolwenn DROUET-HOGUET

M. Bernard DUMONT

M. François DUSSOLIER

M. Jean-Louis EDOUARD

M. Dominique GAUTHIER

M. Jean-Marc LARDEAUX

M. Raphaël LARRERE

M. Laurent LARRIEU

M. Sébastien LAVERGNE

Mme Virginie MARIS

M. Nicolas MARTIN

Mme Florence MOCCI

M. Cyrille RATHGEBER

M. Olivier SENN

M. Franck SUMERA

M. Luc THEVENON

M. John THOMPSON

M. Thomas TULLY

M. Marc VERDIER

2° en qualité d'expert scientifique du territoire italien :
M. Gabriele CASAZZA

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes, le Sous-Préfet Nice Montagne, le directeur du Parc national du Mercantour sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Nice, le

26 JUIN 2020

Le Préfet des Alpes-Maritimes

0352

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a series of loops and curves on the right.

Bernard GONZALEZ